

4^e dimanche ordinaire, 29 janvier 2023, à N.-D. de Tamié, f. Gaël
(Mt 5, 1-12)

DES LARMES AUX RIRES

pourrait être le titre de la méditation de l'Évangile que je vous propose ce matin.

Après son baptême par Jean, Jésus a appelé ses quatre premiers disciples, avec qui il a parcouru la Galilée, enseignant et guérissant « toute maladie et toute infirmité », comme nous l'entendions dimanche dernier. Des foules nombreuses venues des régions voisines le suivent. « Voyant les foules, Jésus gravit la montagne. Il s'assit... Ouvrant la bouche, il enseignait ». Et nous avons entendu l'enseignement du Maître : « Heureux les pauvres de cœur..., Heureux..., Heureux... » Ce sont les toutes premières paroles d'un long discours, le 1^{er} sur 5 en saint Matthieu, qui est une « perle », « un joyau de l'histoire religieuse universelle » (Cl. Tassin). En fait, sous un mode poétique, « hyperbolique », Jésus donne une charte – que nous nommons couramment « les béatitudes » –, pour ceux qui veulent être ses disciples. Le don de cette loi nouvelle rappelle à la mémoire ancestrale de ses auditeurs la grande figure de Moïse qui avait reçu sur le mont Sinaï la Loi de Dieu et l'avait transmise à Israël. La loi nouvelle de Jésus n'abolit pas la première loi, elle va plus loin, ordonnant de passer des larmes aux rires, au creux de nos vie quotidienne. La première béatitude éclaire et contient toutes les autres :

Heureux les pauvres de cœur, car le Royaume des cieux est à eux.

Ce commandement de changer de sentiments, d'attitude est familier aux juifs, comme nous pouvons le remarquer dans les psaumes. Vous vous rappelez peut-être le récit de Dostoïevsky, dans un camp de Sibérie vers 1850, qui voyait un détenu passer subitement des larmes aux rires en récitant les psaumes. Mais aujourd'hui, parmi nos voisins, nos collègues de travail, ne serait-ce pas risible ? Qui pourrait entendre de notre bouche les Béatitudes sans penser que nous sommes de doux rêveurs, peut-être même des irresponsables, des imposteurs ? A moins d'être en présence d'un adepte d'une sagesse orientale ou religieuse, qui serait d'accord pour dire que le bonheur est au-delà des situations qui nous affectent, qu'il est en nous-même, ou dans la dissolution du soi. Le juif, lui, situe le bonheur dans les promesses de Dieu, dans une espérance collective : il attend la restauration terrestre du royaume d'Israël autour de Jérusalem.

Quelle est donc la spécificité du bonheur chrétien, tel qu'il est énoncé dans les Béatitudes ? Il est dans la promesse inouïe de recevoir « le royaume des Cieux » en partage, c'est-à-dire la vie divine avec toutes les créatures sauvées par Dieu, une vie dans plénitude de l'amour de Dieu : « ils seront appelés fils de Dieu ». C'est dans cette perspective qu'il faut entendre que les doux « recevront la terre en héritage » : nous savons bien qu'il ne s'agit pas de cette terre, où les doux sont méprisés et écrasés. Et cependant, je pense que même les doux peuvent déjà goûter les prémices du bonheur promis. Pas moins que ceux qui sont persécutés, insultés, diffamés, à qui Jésus demande d'être dans l'allégresse dès maintenant « car le royaume des cieux est à eux ». Ceux à qui sont promises des récompenses avenir, les doux, « ceux qui pleurent », « ceux qui ont faim et soif de la justice », et toutes les autres bonnes dispositions énumérées, peuvent déjà goûter les prémices du bonheur promis. Le bonheur du chrétien sera plénier une fois qu'il aura réalisé sa Pâque avec Jésus, son passage en Dieu.

Si les perspectives des **Béatitudes** sont si « heureuses », **comment les vivre, les mettre en pratique**, comment « courir et faire maintenant ce qui nous profitera pour l'éternité » (Règle de saint Benoît, Prologue v. 44) ? Comment passer des pleurs terrestres aux rires des Cieux ? + Tout d'abord, nous pouvons nous exercer à observer la vie, les paroles, les actions de Jésus dans les quatre Evangiles, pour les imiter, car « les béatitudes dépeignent le visage de Jésus Christ et en décrivent la charité » (Catéchisme de l'Eglise Catholique 1717).

+ Ensuite, nous avons tous les autres écrits de la Bible qui nous ramènent aux Béatitudes. Par exemple, dans la liturgie de ce jour, nous entendons le Seigneur encourager son peuple – et aujourd'hui l'Eglise – par la voix du prophète Sophonie : « Je laisserai chez toi un peuple pauvre et petit, il prendra pour abri le nom du Seigneur. » (So 3,12) N'est-ce pas une annonce de la 1^{ère} béatitude, que nous avons à laisser imprégner nos vies : « Heureux les pauvres de cœur », en consonnance avec de nombreux Psaumes : « Heureux qui craint le Seigneur ». Ou encore, dans la 2^e lecture : « Ce qu'il y a de fou dans le monde, voilà ce que Dieu a choisi, pour couvrir de confusion les sages ; ce qu'il y a de faible dans le monde, voilà ce que Dieu a choisi, pour couvrir de confusion ce qui est fort » (1 Co 1, 27). N'est-ce pas le choix d'être miséricordieux, artisan de paix, d'avoir un cœur pur, qui sera considéré comme folie par ceux qui profitent de la vie, mais qui est sagesse de Dieu et introduit le royaume des cieux sur la terre ? N'est-ce pas les pauvres de cœur, ceux qui pleurent, les assoiffés de justice – laissés à la dérive ou exploités par ceux qui croient gouverner le monde – qui puisent dans les « blessures du Christ » (1 Pi 2, 24) la force de renouveler le monde ?

+ Nous pouvons nous inspirer de la vie des saints en qui les Béatitudes « sont inaugurées » (CEC 1717). Dans les Actes des Apôtres et les lettres de saint Paul, nous voyons les disciples être remplis d'allégresse après avoir subi injustement la prison, les coups de fouets et autres vexations.

Les Béatitudes sont donc une règle sûre pour aller vers le vrai bonheur, un résumé de l'Evangile que nous pouvons facilement mémoriser et réécouter en notre cœur chaque fois qu'une situation nous dépasse, nous angoisse... lorsque nous souffrons. Ainsi, nous pourrons passer des larmes aux rires, en participant à la victoire pascale du Christ, avec l'aide de la servante du Seigneur, la Vierge Marie.